

## Réunion extraordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 13 janvier 2022

Séance publique :  
Convocation du 11 janvier 2022

### Ordre du jour :

Sujet unique emprunt pour acquisition immeuble conjoints AMBACH

#### **Présents :**

M Gérard ROI  
M Stéphane BIROT  
M Didier ANTRAS  
Mme Béatrice VERGEZ  
Mme Sandra LABOY  
M Frédéric LARROQUE  
M. Thierry PETIT  
Mme Virginie PERRAULT  
M. Ludovic LASSERE  
Mme Christine CHEVRIER  
M. Cédric FAUCHEY  
M. Alban MATHIEU

#### **Absente :**

Léa POLAERT

#### **Procurations :**

Sandra NEGRIER à Frédéric LARROQUE  
Gina MUNCK à Alban MATHIEU

#### **Présence de :**

Mme Corinne BENARD, comptable

#### **Secrétaire de séance :**

Didier ANTRAS

Le compte rendu de la séance du 21 décembre 2021 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Sujet unique emprunt pour acquisition immeuble conjoints AMBACH

Monsieur le maire explique au conseil municipal que malgré plusieurs mails adressés au Crédit Agricole courant décembre pour nous envoyer le contrat de l'emprunt qui avait été choisi par délibération n° 57 du 8 novembre 2022 aucune réponse ne nous est parvenue.

Début janvier après plusieurs appels téléphoniques, nous avons enfin obtenue une réponse du Crédit Agricole qui nous indique que la proposition faite en novembre n'est plus valable puisque le contrat n'avait pas été validé. Les nouveaux taux proposés sont beaucoup plus élevés que la première proposition.

De ce fait, Monsieur le Maire a fait une demande auprès du Crédit Mutuel qui ont répondu de suite avec une proposition bien plus intéressante comme suit :

### **Emprunt de 160 000 € sur 15 ans**

	<b>Taux</b>	<b>Annuité</b>	<b>Coût de l'emprunt</b>
Credit Agricole voté par délibération du 8 novembre	0,80%	11 362,02	10 430,30
Credit Agricole proposé en janvier 2022	0,99%	11 530,88	12 963,18
Credit Mutuel	0,84%	11 397,45	10 961,75

Le Conseil à l'unanimité accepte la proposition du Crédit Mutuel